

Résumé de l'adresse de la société populaire d'Yvetot (Seine-Inférieure) qui annonce la découverte dans différents cantons de plus de 80 000 livres d'effets appartenant à des prêtres déportés, en annexe de la séance du 21 floréal an II (10 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire d'Yvetot (Seine-Inférieure) qui annonce la découverte dans différents cantons de plus de 80 000 livres d'effets appartenant à des prêtres déportés, en annexe de la séance du 21 floréal an II (10 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 224;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26553_t1_0224_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

où l'on pourrait construire et remiser nos vaisseaux de guerre pendant la paix, afin de prolonger leur durée et par ce moyen prévenir la rareté des bois de construction, qui déjà se fait vivement sentir.

L'Assemblée constituante, convaincue de l'utilité de ces bassins, consacra, par son décret du 8 octobre 1790, la nécessité de les établir. En conséquence elle m'autorisa à me rendre au port de la Montagne pour y faire les opérations nécessaires, à l'effet de constater la possibilité de les y établir, et me chargea d'en faire le devis estimatif.

« J'ai fait ce travail, citoyens représentants, et je viens le mettre sous vos yeux. J'ai trouvé au port de la Montagne un emplacement très-avantageux et tout ce qu'il faut pour y établir vingt bassins de construction, ainsi que les différentes usines qui seraient nécessaires dans un arsenal pour rendre la construction des vaisseaux et leur armement plus prompt et moins dispendieux, savoir : de grosses torges pour les ancres et autres ferrements, un laminoir pour le cuivre destiné au doublage des vaisseaux, une fonderie de canons avec ses foroirs, et des moulins à tarine.

« Des eaux supérieures et une seule écluse formeraient tout le mécanisme de ces nouveaux bassins et de ces usines; ainsi leur exécution serait facile et peu coûteuse.

« Lorsque le port de la Montagne réunira dans son enceinte ces vingt bassins et ces usines, il formera le plus bel arsenal de l'univers, et il sera digne alors du nom qu'il porte.

« En faisant un pareil établissement dans chacun de nos arsenaux, la République aurait, en temps de paix, presque tous ses vaisseaux de guerre assis sur leur chantier et à l'abri de la pluie et du soleil. En quadrupant par ce moyen leur durée, on épargnerait les trois quarts des nouvelles constructions et presque tous les radoub qu'ils exigent.

« Alors les vaisseaux que l'on construirait pendant la paix se trouveraient réellement neufs au commencement d'une nouvelle guerre, puisqu'ils resteraient dans ces bassins, assis sur leur chantier, jusqu'au moment où une prochaine rupture exigerait qu'on les mit à la mer; au lieu que, déperissant aujourd'hui dans nos ports pendant la paix, des vaisseaux neufs se trouvent déjà vieux au commencement d'une nouvelle guerre, et souvent hors de service avant d'avoir jamais été armés.

« A l'avenir, nos vaisseaux se trouvant toujours prêts à être armés, nous aurions le grand avantage de pouvoir tenir la mer longtemps avant nos ennemis au commencement d'une guerre, et de ruiner leur commerce avant la sortie de leurs escadres.

« A l'époque très-prochaine où les armées de la République auront chassé bien loin de nos frontières celles des tyrans coalisés, beaucoup de nos braves volontaires et autres citoyens, maintenant employés au service de la patrie, manqueraient de travail au moment où ils seront dans le cas de rentrer dans leurs foyers, si on ne préparait d'avance de grands ateliers pour leur en assurer, en attendant que les arts et manufactures ayant repris leur activité chacun d'eux puisse y trouver son occupation ordinaire.

« L'exécution de ces nouveaux bassins au Port-de-la-Montagne, pouvant occuper cinq à

six mille hommes pendant quelques années, serait très-utile et nécessaire à cette époque; ainsi sa dépense, qui serait d'ailleurs peu considérable eu égard aux avantages immenses qui en résulteraient, servirait en même temps à acquitter une dette de la nation envers les défenseurs de la patrie.

« J'ose donc espérer, citoyens représentants, que vous voudrez bien faire examiner mon travail, et ordonner l'exécution d'un établissement qui rendrait les forces navales de la République bien plus redoutables et moins dispendieuses. »

Cette pétition est renvoyée aux Comités de salut public et de marine (1).

82

[La Sté popul. de Montchalier (2), à la Conv.; 20 germ. II] (3).

« Citoyens représentants,

En habiles pilotes, vous avez sauvé du naufrage le vaisseau agité de la République, en déployant ou resserant tour à tour ses voiles.

En savants médecins, vous avez trouvé des remèdes à tous nos maux, fruits de l'ancien régime.

Votre activité vigilante vient de faire échouer la conspiration la plus atroce en livrant au glaive vengeur des traîtres qui avaient trompé le peuple sous les dehors les plus séduisants du patriotisme, et qui voulaient les ramener sous le joug du despotisme.

Gloire vous soit rendue, intrépides montagnards; continuez à précipiter du sommet de ce roc vainqueur, des flots et des vents en furie tous ceux qui tenteraient encore de s'élever au-dessus du niveau de l'égalité, et de la volonté générale : vos noms seront chers à tous les bons français dans la postérité la plus reculée.

Quand à nous qui avons juré de mourir libres et républicains, nous vous portons tous dans nos cœurs, dignes représentants, qui servez si ardemment les intérêts de la République. »

BOISON, MATHÉ, RONDY.

Insertion au bulletin (4).

83

La Société populaire d'Yvetot, département de la Seine-Inférieure, annonce que les membres de ce district viennent de découvrir en différents cantons plus de 80.000 livres d'effets appartenant à des prêtres déportés (5).

(1) Mon., XX, 425; J. Univ., n° 1629.

(2) Ci-devant Germain-Laval, Loire.

(3) C 303, pl. 1111, p. 6.

(4) Mention marginale datée du 21 flor. et signée Pocholle et Javogues.

(5) J. Mont., n° 15; C. Eg., n° 633; Bⁱⁿ, 21 flor. et 22 flor.